



### 3. Exercez une certaine supervision de ses activités dans Internet

- Placez l'ordinateur dans un espace commun et accessible à tous, de façon à pouvoir surveiller ce qu'il fait devant l'écran.
- Présélectionnez vous-même des sites d'intérêt pour votre enfant; discutez avec lui des sites que vous ne l'autorisez pas à visiter.
- Supervisez ses séances de navigation; contrôlez non seulement le temps qu'il passe dans Internet mais aussi le moment de la journée. Surveillez particulièrement ses discussions en direct et assurez-vous que celles auxquelles il participe s'adressent spécifiquement aux enfants. Ne lui permettez jamais d'accéder à une discussion « en privé ».
- Contrôlez indirectement ses séances de navigation en consultant les images qu'il enregistre dans la mémoire de l'ordinateur.
- Supervisez le contenu des blogues dont votre enfant est l'auteur afin de vous assurer qu'il n'y divulgue pas d'informations personnelles ou d'informations permettant de l'identifier.
- Supervisez l'utilisation que fait votre enfant de la webcam. Rappelez-vous que les images transmises par une webcam peuvent être utilisées à plusieurs fins.

### 4. Installez un filtre de contrôle d'accès

Le filtre de contrôle d'accès est un logiciel capable d'interdire l'accès à des sites ayant trait à certains sujets tels que la pornographie et la violence, par exemple.

- Vous pouvez vous renseigner à cet effet auprès de votre fournisseur Internet. Certains sites Internet offrent aussi de l'information sur les filtres. **Sachez cependant que la technologie de filtrage n'est qu'un outil et qu'elle ne peut à elle seule assurer la sécurité en ligne de votre enfant.**

## N'hésitez pas à signaler ces situations

-  Vous recevez un message ou vous localisez un site contenant de la pornographie infantile.
-  Votre enfant a été sollicité sexuellement.
-  Votre enfant est victime de cyberintimidation.
-  Votre enfant a été incité à se livrer à des actes interdits par la loi.

# Vous pouvez transmettre toute information à l'une des ressources suivantes :



**SÛRETÉ DU QUÉBEC**  
**310-4141**

(numéro direct sans frais pour tout le Québec)

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

**infocrime**  
1 800 711 1800  
[www.infocrime.org](http://www.infocrime.org)

**cyberaide.ca**  
[www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca)

**CYBERAIDE**  
(Service pancanadien de signalement)  
[www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca)

**VOTRE SERVICE DE POLICE LOCAL :**  
Les services policiers pourront inscrire leurs coordonnées dans cet espace.

SQ-295-014 (2011-06)

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site suivant :

[www.webaverti.ca](http://www.webaverti.ca)

# Prudence sur le NET!



# PARENTS AVERTIS, JEUNES INTERNAUTES PRUDENTS

# Prudence sur le NET!

## Parents avertis, jeunes internautes prudents

La Sûreté du Québec a réalisé ce dépliant dans le but de sensibiliser les parents aux dangers potentiels que peut présenter Internet pour leurs enfants, particulièrement en ce qui a trait à la pédophilie et à la cyberintimidation.

### Fonctions

**LA WEBCAM**  
Elle permet de diffuser des images vidéo en temps réel sur le Web.

**LES PAGES WEB**  
Elles fournissent un accès instantané à une foule d'informations sur tous les sujets. Les enfants peuvent les consulter pour faire leurs devoirs, approfondir leurs connaissances et nourrir leurs intérêts.

**LES BLOGUES**  
Il s'agit de sites Web dont la forme ressemble à celle d'un journal personnel. L'internaute crée son blogue pour y communiquer ses idées sur une multitude de sujets. Plusieurs auteurs peuvent alimenter un blogue.

**LE COURRIER ÉLECTRONIQUE**  
Il permet de communiquer avec parents et amis partout dans le monde ainsi qu'avec des personnes d'autres pays et d'autres cultures.

**LES FORUMS DE DISCUSSION (-NEWS GROUPS-)**  
Ils offrent la possibilité de partager opinions, connaissances et intérêts sur divers sujets classés par rubriques. Toute personne peut émettre son opinion sur un sujet en postant un message.

**CLAVARDAGE (-CHAT-)**  
Il permet de communiquer et d'interagir simultanément, en temps réel, en groupe ou en privé, avec des personnes se trouvant n'importe où dans le monde.

## Internet, pour le meilleur... et pour le pire!

Formidable espace de communication et d'information, Internet a aussi ouvert aux pédophiles de nouvelles voies leur permettant d'entrer facilement en contact avec les enfants et de gagner leur confiance. Bien que les avantages d'Internet l'emportent de loin sur les dangers qu'il peut présenter, ceux-ci ne doivent pas être minimisés ou ignorés. Les parents et les enfants doivent savoir que les personnes avec lesquelles on peut communiquer en ligne ne sont pas toujours celles qu'elles prétendent être, car Internet permet de dissimuler sa véritable identité.

### Risques potentiels

Ces images peuvent être sauvegardées et publiées sur le Web. Elles peuvent aussi être vues et utilisées à d'autres fins par tout internaute.

Bien que la majorité des pages web donnent un accès à une multitude de données utiles, certaines peuvent comporter un contenu inapproprié pour les enfants.

La majorité des blogues ne font l'objet d'aucune censure. Un enfant peut ainsi être exposé à du matériel violent ou pornographique. De plus, les blogues sont parfois utilisés comme moyens de cyberintimidation.

Il peut aussi être un moyen d'entrer en communication avec un enfant, de gagner sa confiance et ultimement d'obtenir un rendez-vous avec lui, ce qui comporte assurément des risques. Il permet de plus, même si en théorie l'expéditeur d'un message est automatiquement identifié, l'envoi de messages anonymes dont le contenu peut ne pas convenir à des enfants.

Bien que certaines rubriques soient surveillées, la majorité d'entre elles ne font l'objet d'aucune censure; un enfant peut ainsi être exposé à du matériel violent ou pornographique.

Parce qu'il est interactif, ce moyen de communication peut être propice à des rencontres inopportunes avec des personnes qui se gardent bien de dévoiler leur vraie identité. Un enfant peut aussi, par ce moyen de communication, être exposé à un langage ou à des contenus indécents.



## Des comportements à surveiller...

Votre enfant passe beaucoup de temps en ligne, surtout à faire du clavardage (« chat ») et ce, particulièrement en soirée.

Il reçoit des appels téléphoniques de personnes qui vous sont inconnues ou fait des appels, parfois interurbains, à des numéros que vous ne connaissez pas.

Il reçoit du courrier ou des colis de personnes qui vous sont inconnues.

Il éteint le moniteur de l'ordinateur ou change rapidement d'écran lorsque vous entrez dans la pièce.

Il change la direction de la webcam ou pose des gestes inappropriés devant celle-ci.

Il s'isole de la famille. *Les pédophiles s'efforcent de dresser un mur entre l'enfant et sa famille en amplifiant les problèmes que celui-ci peut avoir à la maison, tout en lui accordant de l'attention et de l'empathie.*

Il enregistre, dans l'ordinateur, du matériel pornographique adulte ou juvénile. *Les pédophiles fournissent fréquemment ce type de matériel à leurs victimes potentielles. Ils se servent de ce matériel pour engager des discussions d'ordre sexuel et pour démontrer que les relations sexuelles entre enfants et adultes sont normales.*

## Comment pouvez-vous aider votre enfant à devenir un internaute prudent?

### 1. Initiez-vous à Internet

Faites de la navigation dans Internet, une activité familiale. Le meilleur moyen de savoir comment votre enfant utilise Internet est de vous y intéresser et de naviguer avec lui.

### 2. Soyez présent et attentif

Encouragez votre enfant à vous parler des services en ligne qu'il utilise et surtout à vous faire part des messages ou des sites qui le rendent mal à l'aise.

Parlez-lui des dangers auxquels il peut être exposé et établissez, avec lui, des règles d'utilisation à respecter.

Avisez-le de ne jamais divulguer en ligne des informations personnelles telles que son nom, son adresse, son numéro de téléphone ainsi que le nom de l'école qu'il fréquente.

Ne lui permettez pas d'utiliser un surnom qui laisse deviner son sexe, son âge ou son adresse.

Sensibilisez-le au fait qu'il n'a pas à répondre aux questions posées en ligne par des étrangers.

Ne lui permettez jamais de prendre des arrangements pour rencontrer un ami qu'il s'est fait sur Internet, à moins que vous n'en soyez informé et que vous puissiez l'accompagner.